

www.obernai.fr

imaginalsøce



RÊVEZ NOËL À OBERNAI



L'AGENDA 2015

L'Agenda municipal 2015 d'Obernai est en cours de distribution dans toutes les boîtes aux lettres d'Obernai. Il regroupe toutes les informations utiles concernant les services de la Ville, les services publics, les associations et les professionnels de santé.

Si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez vous procurer un agenda à l'accueil de la Mairie ou en contactant le 03 88 49 95 95.

Service Communication
Tél. 03 88 49 95 71
com@obernai.fr

ORDURES MÉNAGÈRES : AU 1^{ER} JANVIER, LES LEVÉES SERONT COMPTÉES !



La période de distribution des poubelles s'est terminée mi-novembre. Au total, 7 591 nouvelles poubelles équipées de puces électroniques ont été remises à tous les foyers de la Communauté de Communes. Ces nouvelles poubelles vont permettre de comptabiliser le nombre de levée pour mesurer la quantité d'ordures ménagères produite par chaque foyer.

A compter du 1^{er} janvier 2015, le comptage des levées sera effectif. Le nombre de

collecte enregistrée sera indiqué sur les Redevances d'Enlèvement des Ordures Ménagères éditées en 2015 (juin et décembre). L'objectif est d'inciter les habitants à trier plus. Il y a des progrès à faire puisqu'en 2014 nos ordures ménagères contenaient encore 45 % de déchets recyclables (papiers, cartons, bouteilles en plastique ou déchets verts).



**Communauté de Communes
du Pays de Sainte Odile**
Tel 03 88 95 53 52

Sortez votre poubelle toutes les deux semaines !

REDEVANCE INCITATIVE : LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

La Redevance Incitative est rendue obligatoire par la loi Grenelle 1 (N°2009-967 du 03/08/09).

Celle-ci impose à chaque collectivité :

- une baisse de 7% des ordures ménagères,
- une valorisation « matière » minimale de 45% des déchets (recyclage, compostage) d'ici 2015,
- une réduction de 15% des tonnages incinérés,
- l'intégration d'une part incitative dans la facturation du service « ordures ménagères ».

Le dispositif est efficace puisqu'entre octobre et novembre 2014 la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile a collecté 85 tonnes de moins d'Ordures ménagères.

→ 23 % de réduction

Bulletin municipal de la Ville d'Obernai
Place du Marché - C.S. 80 205 -
67213 Obernai CEDEX

Directeur de la publication : Bernard Fischer
Rédaction, conception et mise en page :
Maud Audinat - Tamina Hobeika
Service Communication - Ville d'Obernai

Crédits photos : Ville d'Obernai - Office de
Tourisme - Communauté de Communes du Pays
de Sainte Odile - ©AIRDIASOL/Rothan Richard
Plaa - Madeos Images - Horus France - © Jonathan
SARAGO / CG67 - Studio MARTINI - © Fotolia ©
Richard Villalon - © Chany167 - © Brad Pict

Impression : Gys Imprimeur.
Ce journal est imprimé sur un papier blanchi
sans chlore pour respecter l'environnement.

Distribution : Ville d'Obernai
Pour toutes informations complémentaires,
problèmes de distribution ou passage d'une
information, vous pouvez contacter la Mairie

d'Obernai - Service Communication - C.S. 80 205
67213 Obernai Cedex.

Tél. 03 88 49 95 95
E-mail : com@obernai.fr
Internet : www.obernai.fr

Sortie du prochain numéro : Printemps 2015

Sommaire

Communication

- L'Agenda Municipal 2015
 - Les ordures ménagères
- Page 2

Éditorial du Maire

Page 3

Temps Forts

Pages 4 et 5

Extraits des délibérations du Conseil Municipal

Pages 6 et 7

Finances publiques

- Dotations globales de Fonctionnement
 - FPIC
 - Fiscalité
 - Le désendettement de la Ville
- Pages 8 et 9

Travaux

- Zaegel Held
 - Fin des travaux rue de Grendelbruch
 - Mise aux normes et en accessibilité de la Halle au Blé, propriété de la Ville
 - Modification N°3 du PLU
- Pages 10 et 11

Économie

- Horus
- Page 12

Le Pré'O

- Le nouveau Pôle Petite Enfance
- Page 13

Dossier Santé

- Le nouvel Hôpital d'Obernai
- Pages 14 et 15

Histoire

- Il y a 70 ans, Obernai était libérée
- Page 16

Environnement

- Le tri sélectif
 - Modification des jours de ramassage
- Page 17

Bloc Notes

- Le recensement 2015
 - Les naissances
 - Pensez à vous inscrire sur les listes électorales
- Pages 18 et 19

Culture

- Gérard Brand expose à Ravenne
 - Freddy Ruhlmann : le livre
- Page 20

Transport

- Le nouveau bus Pass'O
 - Jeu concours
- Page 21

Infos municipales / Tribune

Page 22

Les animations à venir

Page 23



Chers Habitants d'Obernai,

En cette période de Noël, la Ville d'Obernai s'est parée de ses plus belles décorations, ce qui nous permet de partager fréquemment d'agréables moments de convivialité dans notre belle cité. La qualité de notre marché de Noël et les nombreuses animations proposées, permettent à de très nombreux visiteurs de découvrir ou redécouvrir notre belle Ville, 2^{ème} destination touristique du Bas-Rhin après Strasbourg. Je tiens à remercier très chaleureusement toutes les personnes qui contribuent, chaque année, à l'organisation des traditions de Noël et à celles qui participent à une décoration très esthétique.

Nous avons eu le plaisir d'inaugurer, le vendredi 12 décembre 2014, le nouveau Pôle Petite Enfance, que nous avons construit dans l'emprise de l'éco-quartier des Roselières. Ce nouvel équipement, baptisé « Le Pré'O », du fait qu'un préau y soit intégré dans une des cours et que cela donne un sentiment de protection aux enfants, accueillera trois structures : le Multi-Accueil, le Relais Assistantes Maternelles et le Square des Petits. Le Multi-Accueil d'une capacité de 90 places, se substituera à l'actuelle crèche/halte-garderie à partir du 1^{er} janvier 2015, pour accueillir les bébés et les petits dans des conditions optimales... Merci à tous les agents de la Ville d'Obernai travaillant dans cette structure pour leur engagement au service des familles et des tout-petits.

En date du jeudi 23 octobre 2014, lors d'une séance du Conseil de Surveillance de l'Hôpital Civil d'Obernai, nous avons eu le plaisir d'accueillir Monsieur Laurent Habert, Directeur de l'Agence Régionale de Santé (ARS), qui a validé définitivement le projet du NHO (Nouvel Hôpital d'Obernai). Le transfert des activités de notre actuel hôpital dans ce nouveau pôle hospitalier fonctionnel, pourrait se réaliser d'ici 3 ans... très belles perspectives ! Nous tenons à remercier les 207 personnes qui travaillent dans notre hôpital, afin d'accueillir et de soigner tous les patients dans les meilleures conditions, elles le font avec cœur et grand professionnalisme.

Deux nouvelles activités se sont installées dans les anciens locaux de Sobovia, rue du Général Leclerc :

- LBE (Laboratoire Boucherie Est), avec la création de 23 emplois et spécialisé dans la transformation de la viande ;
- Kolossal Football, activité de foot en salle, qui permet à tous les amateurs de football de disposer de 3 terrains en indoor.

J'ai plaisir à vous souhaiter de très belles fêtes de Noël et de fin d'année, et dès à présent, je vous souhaite les plus belles perspectives possibles, pour vous-même, votre famille et vos amis pour l'année 2015.

Bien cordialement,

Bernard FISCHER
Docteur en Pharmacie
Maire d'Obernai

Vice-Président du Conseil Général du Bas-Rhin



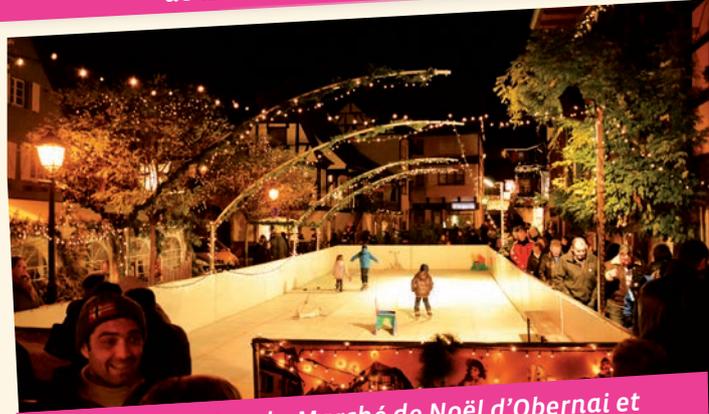
Congrès de l'Union Nationale des Personnels Retraités de la Gendarmerie (UNPRG) au VVF



Cérémonie commémorative du Centième Anniversaire de la naissance d'André Neher



Inauguration du Laboratoire de Boucherie Est à Obernai



Inauguration du Marché de Noël d'Obernai et ouverture de la patinoire, Place de l'Étoile



Remise des lots aux enfants ayant participé au concours lors de la Fête du Sport et de la Famille



Monsieur Philippe VANNIER, Procureur de la République lors d'une séance de travail à l'Hôtel de Ville



Exposition fruitière organisée par le Syndicat Fruitier du secteur Erstein - Benfeld - Obernai



Très belle journée à l'occasion du traditionnel repas de Noël des Aînés à la Salle des Fêtes



Cérémonies commémoratives de l'Armistice du 11 novembre 1918



Lancement officiel du projet du Nouvel Hôpital d'Obnai



Inauguration du nouveau Pôle Petite Enfance de la Ville d'Obnai



Soirée d'accueil des nouveaux habitants d'Obnai

SÉANCE DU 27 OCTOBRE 2014

Extrait des délibérations

- Demande de renouvellement du classement de l'Office de Tourisme d'Obernai en catégorie I.
Voté à l'unanimité.

- Projet d'un nouveau centre équestre - Constitution de la maîtrise foncière - Versement des indemnités pour arbres fruitiers. Voté à l'unanimité. (Me Martial Feurer n'a pas participé aux débats, ni au vote art. L2541-17 du CGCT).

- Réalisation de l'emplacement réservé n° 15 inscrit au plan local d'urbanisme - Acquisition foncière auprès de la SCI LES PATURAGES.
Voté à l'unanimité. (Me Martial Feurer n'a pas participé aux débats, ni au vote art. L2541-17 du CGCT).

- Acquisition d'une parcelle formant l'emprise de l'impasse rue de Grendelbruch pour son intégration dans le domaine public de la voirie routière.
Voté à l'unanimité. (Me Martial Feurer n'a pas participé aux débats, ni au vote art. L2541-17 du CGCT)

- Opération «Espace sans Tabac» dans les aires de jeux municipales - Approbation de la convention de partenariat entre la Ville d'Obernai et le Comité du Bas-Rhin de la Ligue Nationale contre le Cancer.
Voté à l'unanimité.

- Opération d'aménagement du Parc des Roselières - Commercialisation de la 3^{ème} tranche - Attribution d'un lot d'habitat individuel - Désistement de 5 attributaires. Voté à l'unanimité. (Me Martial Feurer n'a pas participé aux débats, ni au vote art. L2541-17 du CGCT)

- Organisation des nouvelles activités péri-éducatives dans le cadre de l'application de la réforme des rythmes scolaires - Intégration du dispositif par voie d'avenant à la convention d'objectifs et de moyens conclue avec le Centre Arthur Rimbaud.
Voté à l'unanimité.

- Renouvellement des locations des chasses communales pour la période du 2 février 2015 au 1^{er} février 2024. Voté par 30 voix pour et 3 abstentions (M. Freyermuth, M. Evrard, Mme Heizmann).

- Décision de principe relative au transfert du service crèche - halte garderie du Centre Communal d'Action Sociale d'Obernai vers la Ville d'Obernai. Voté à l'unanimité.

- Attribution d'une subvention exceptionnelle au Syndicat des Producteurs de Fruits d'Obernai et environs pour l'organisation de l'exposition fruitière 2014. Voté à l'unanimité.

- Attribution d'une subvention exceptionnelle à la Communauté Israélite d'Obernai pour l'organisation de divers événements commémoratifs du centenaire de la naissance d'André Neher. Voté à l'unanimité.

- Attribution d'une subvention complémentaire de fonctionnement à l'Association Arthur Rimbaud au titre de l'exercice 2014. Voté à l'unanimité.

- Décision de principe relative à la cession du bâtiment communal situé 10 Square Saint Charles.
Voté à l'unanimité. (Me Martial Feurer n'a pas participé aux débats, ni au vote art. L2541-17 du CGCT)



SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2014

Extrait des délibérations

- Réalisation de la desserte de la zone d'urbanisation future « Quartiers Sud-Est » depuis la rue de Bernardswiller – Acquisition foncière. **Voté à l'unanimité.** (Me Martial Feurer n'a pas participé aux débats, ni au vote art. L2541-17 du CGCT).
- Parc d'activités économiques du Thal – Désistement de la Société First Realty – Cession de deux lots d'environ 30 ares compris dans l'emprise de l'îlot 2. **Voté à l'unanimité.** (Me Martial Feurer et Mme Isabelle Obrecht n'ont pas participé aux débats, ni au vote art. L2541-17 du CGCT).
- Parc d'activités économiques du Thal – Classement des espaces verts collectifs du lotissement dans le domaine public communal. **Voté à l'unanimité.**
- Recours à des vacataires dans le cadre des nouvelles activités péri-éducatives municipales. **Voté à l'unanimité.**
- Conclusion d'une convention constitutive d'un groupement de commandes entre la Ville d'Obernai et la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile en vue de la passation de marchés publics pour les travaux de rénovation des réseaux d'eau, d'assainissement et de voirie rue du Général Leclerc. **Voté à l'unanimité.**
- Décision de transfert d'implantation de l'établissement multi-accueil et de dénomination du nouvel équipement Petite Enfance. **Voté à l'unanimité.**

- Attribution d'une subvention d'investissement au Club Equestre pour l'achat de boxes en bois démontables. **Voté à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association Européenne contre les Leucodystrophies en soutien à l'action « Mets tes baskets et bats la maladie » à l'école Freppel. **Voté à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention d'investissement à l'Association de Pêche d'Obernai pour la réalisation de travaux de consolidation de la digue du grand étang. **Voté à l'unanimité.**



- Etat annuel des subventions pour l'exercice 2015 - Dotations de fonctionnement aux établissements communaux et organismes para-municipaux ou investis d'une mission d'intérêt général. **Voté à l'unanimité.** (Mme Valérie Geiger n'a pas participé aux débats, ni au vote art. L2541-17 du CGCT).
- Conclusion de différents baux à ferme et avenants relatifs à des terrains appartenant à la Ville d'Obernai. **Voté à l'unanimité.**
- Révision des droits et tarifs des services publics locaux. **Voté à l'unanimité.**
- Proposition de nomination de Madame Monique Fischer et de Monsieur Vincent Collet en qualité de Citoyens d'Honneur de la Ville d'Obernai. **Voté à l'unanimité.**



- Conclusion d'une convention de mise à disposition d'un local situé dans le Pôle Petite Enfance au profit de l'Association « Le Square des Petits ». **Voté à l'unanimité.**

**Retrouvez l'ensemble des délibérations
sur le site www.obernai.fr**

LE BUDGET DE LA VILLE D'OVERNAI

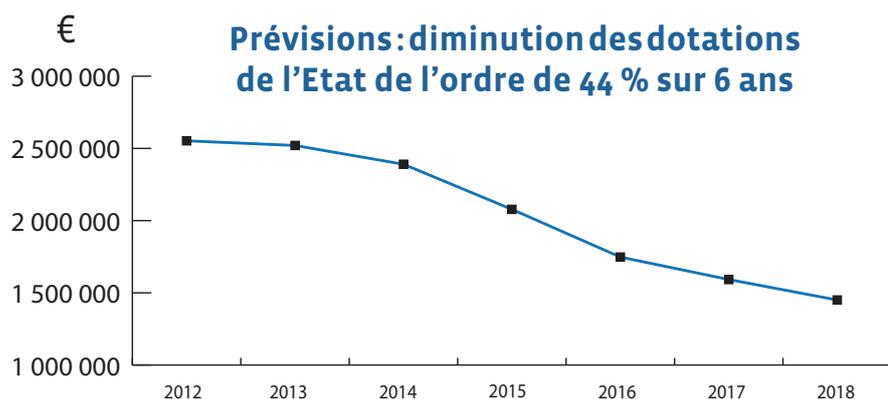
Nous comprenons tous la nécessité de faire des économies... La Ville d'Obernai est exemplaire en la matière puisque nous avons réussi à baisser la dette de 45 % en 10 ans tout en maintenant pendant cette même période les taux des 4 taxes en vigueur.

Ceci est une volonté politique très affirmée... Nous avons largement anticipé la situation que nous connaissons actuellement. Nous regrettons cependant la décision des Gouvernements Ayrault et Valls quant à la baisse brutale des dotations de l'État aux communes et aux collectivités : non seulement ces dotations vont baisser en 6 ans de 44 %, mais en plus, l'État « ponctionne » la Ville d'Obernai d'un

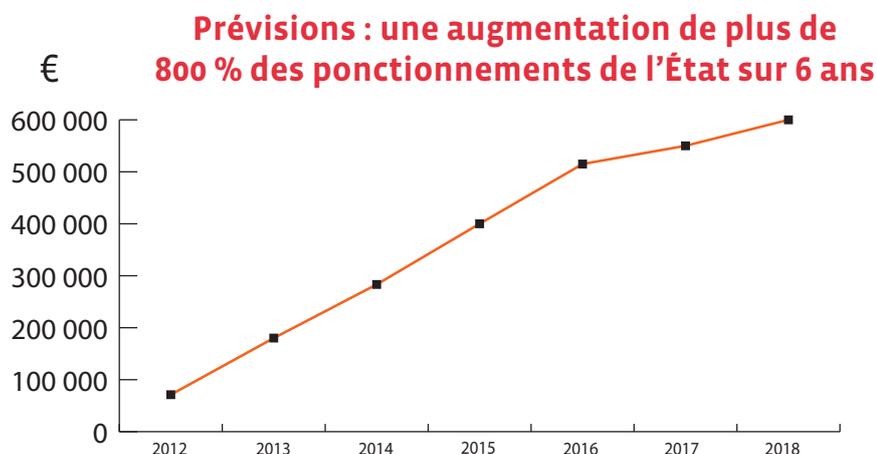
montant croissant chaque année ; en fait, on prend arbitrairement l'argent des impôts locaux payés par les contribuables obernois pour « alimenter » un fonds de péréquation sans analyser la qualité de gestion des communes qui doivent contribuer, ni de celles à qui cet argent sera versé.

Cette décision arbitraire du gouvernement est non seulement « injuste » mais pénalisera de surcroît l'équilibre budgétaire de la Ville d'Obernai pour les années à venir, avec le risque de devoir baisser les investissements indispensables, ce qui fragilisera encore plus l'ensemble de la sphère économique du BTP et des PME.

LES INFORMATIONS «CLÉS»



Dotation Globale de Fonctionnement

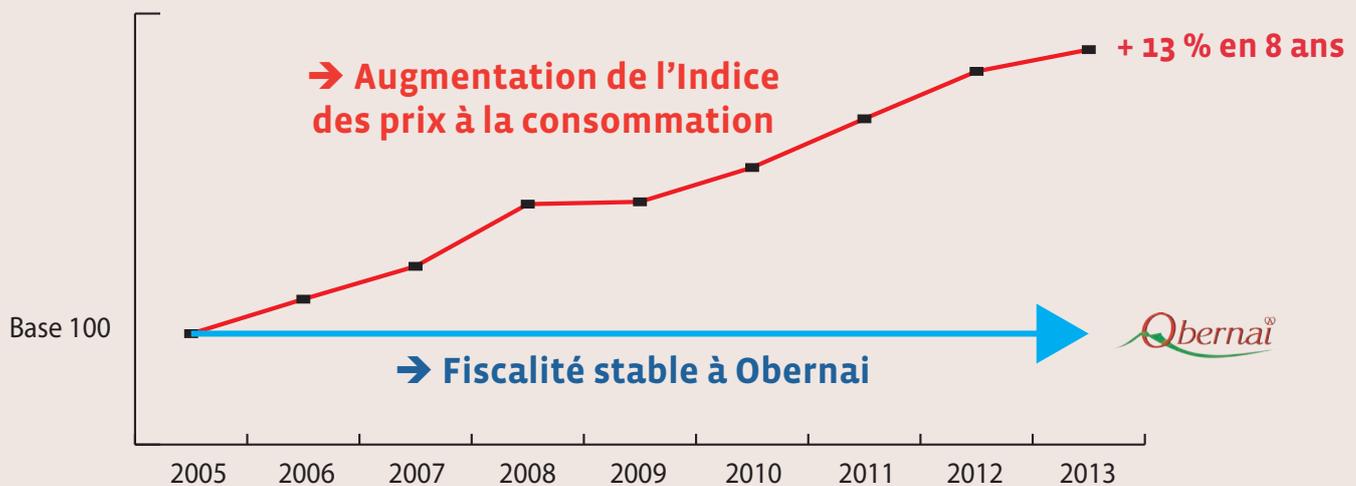


Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales

Dans le cadre du Plan de Redressement des Finances Publiques, l'État a décidé de baisser les dotations aux Collectivités locales à hauteur de 11 milliards d'euros entre 2012 et 2017. **Pour Obernai, les projections font état d'une baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement de près de 44% entre 2012 et 2018.**

Depuis 2012, l'État a mis en place un fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales qui consiste, au niveau national, à prélever les ressources des collectivités disposant des recettes les plus dynamiques et à les redistribuer aux collectivités les plus défavorisées. **La Ville d'Obernai contribue à ce fonds, dont les volumes financiers augmentent progressivement entre 2012 et 2018.**

COMPARAISON DES ÉVOLUTIONS DE LA FISCALITÉ LOCALE D'OBERNAI ET DE L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION

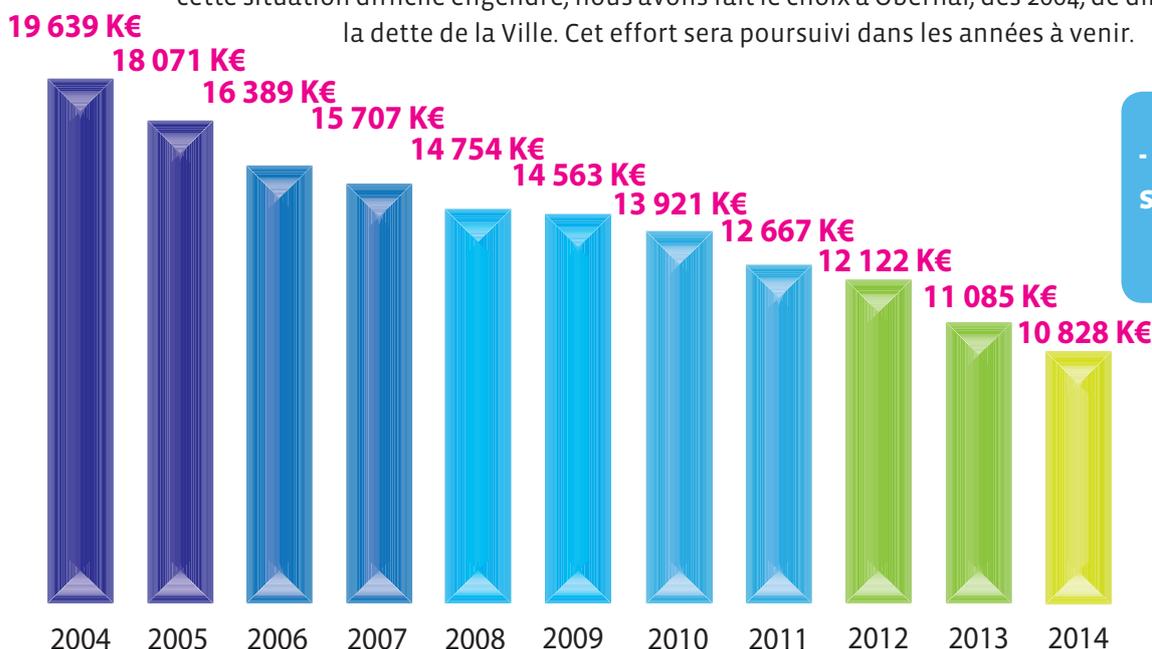


Indice des prix à la consommation : reflétant la variation des prix des biens et des services les plus consommés par les ménages français, cet indice mesure l'évolution du coût de la vie. Entre 2005 et 2013, on observe une hausse de plus de 13%.

Fiscalité Locale d'Obernai : La Ville d'Obernai maintient le taux de ses 4 taxes (taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties, cotisation foncière des entreprises) au même niveau depuis 10 ans, alors que les taux de nos taxes sont bien inférieurs à la moyenne départementale et nationale.

UN DÉSENDETTEMENT CONTINU DE LA VILLE DEPUIS 2004

A l'heure où les dettes des pays européens sont au centre de l'actualité, avec toutes les interrogations que cette situation difficile engendre, nous avons fait le choix à Obernai, dès 2004, de diminuer chaque année la dette de la Ville. Cet effort sera poursuivi dans les années à venir.



- 8,8 M € en 10 ans
soit une baisse de la dette de 45 %

Données arrêtées au 31.12

OBERNAI

Entreprendre tous ensemble!

LE SITE ZAEGEL-HELD SE TRANSFORME

L'emprise de l'ancienne société Zaegel-Held (ZHI), rachetée par M. Bernard Stoeffler, est en complète transformation. La première phase de ces travaux de grande ampleur, qui consistaient à désamianter le site et à démolir les bâtiments existants est achevée. La dépollution du site est toujours en cours. Tous les gravats des bâtiments ont pu être recyclés. En effet, l'intégralité des bétons, briques et enrobés a été concassée sur place, et triée pour en faire « une matière première de très bonne qualité » qui servira de couche de fonction pour la voirie et les bâtiments. La première partie de cette restructuration concerne la construction d'un Hôtel Ibis Budget, sur la partie Est du site.

Les travaux de cet établissement hôtelier ont pris de l'avance et la viabilisation provisoire est quasiment achevée. Le permis de construire sera très prochainement délivré.

Cet hôtel comprendra entre 60 ou 70 chambres à son ouverture, prévue d'ici un an, permettant de compléter l'offre d'hébergement de notre ville, deuxième destination bas-rhinoise après Strasbourg. Quant au bâtiment accueillant des commerces et des bureaux, le permis de construire sera bientôt déposé. 60 % de la surface est déjà réservée à la vente ou à la location par des entreprises intéressées.



RUE DE GRENDLBRUCH



Les travaux d'assainissement et de voirie, démarrés début juillet, sont achevés. L'intégralité des réseaux d'assainissement, d'adduction d'eau potable et de gaz, portés par la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile, a été entièrement remise à neuf. A l'occasion de ces travaux, le poteau de défense incendie a été remplacé. Suite à cette première phase, la Ville d'Obernai a procédé aux travaux de réaménagement de l'intégralité des voiries. Un caniveau central, formé par un triple fil de pavés en

grès, a été créé dans l'ensemble des impasses afin de recueillir les eaux de pluie. Le profil adopté sur l'axe principal de la rue comporte un trottoir délimité par une bordure en granit rose de Senones (Vosges). Celui-ci a été réalisé en lieu et place de l'ancien alignement de potelets. La montée piétonne située entre le rempart Joffre et le puits a, quant à elle, été réalisée en pavés porphyre. Le montant engagé par la Ville s'élève à 132 000 € H.T.



MISE AUX NORMES ET EN ACCESSIBILITÉ DE LA HALLE AU BLÉ, PROPRIÉTÉ DE LA VILLE

Propriétaire de l'édifice classé Monument historique, la Ville d'Obernai procédera aux travaux de mise en accessibilité complète de la Halle au Blé, répondant ainsi aux obligations réglementaires en matière de prise en compte du handicap dans les bâtiments existants. Le Conseil Municipal, dans sa séance du 15 septembre dernier, a approuvé le programme des travaux qui comprend :

- la création d'un ascenseur dans le cadre des obligations de mise en accessibilité incombant au propriétaire,
- la restructuration des sanitaires selon le même objectif,
- la mise en conformité des installations électriques,
- la mise en place d'un monte-charge élévateur (évacuations déchets).

Le locataire actuel procédera dans le même temps à des travaux de rénovation sur les locaux et sur les équipements de cuisine et de mise en conformité incendie. Ces travaux seront suivis d'une revalorisation du loyer versé à la Ville par le restaurateur, de l'ordre de 15%.

Le montant de l'investissement de la Ville d'Obernai s'élève à environ 251 000 € H.T. et 56 000€ H.T. sont à la charge du locataire. Le loyer annuel perçu par la Ville d'Obernai pour la Halle au Blé est actuellement de 73 170 €/an. Après ces travaux, le montant annuel du loyer sera de 80 000 €.

Les travaux seront programmés à partir de février 2015, en concertation avec le locataire. Une période de fermeture de l'établissement est prévue du 9 février au 25 février. L'activité reprendra dès le week-end suivant au rez-de-chaussée du bâtiment, avec une entrée côté Place du Marché.



MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

La Ville d'Obernai a décidé de procéder à la modification n°3 de son Plan Local d'Urbanisme, approuvé le 17 décembre 2007. L'objectif de cette modification est notamment de permettre la requalification du site de Zaegel-Held et du Château de Hell, et d'autre part d'intégrer plusieurs adaptations réglementaires, résultant en partie de la promulgation de la Loi ALUR.

Requalification du site de Zaegel-Held

La procédure de modification du PLU permettra d'assurer une intégration harmonieuse des constructions sur ce site industriel désaffecté, en respectant les quartiers environnants et en conservant l'orientation définie au Plan d'Aménagement et de Développement Durable, à savoir créer notamment un pôle d'activités économiques.

Requalification du Château de Hell

Les hypothèses de requalification du site nécessitent une adaptation mineure des limites de la zone UB, afin de permettre la réalisation des constructions indispensables au projet de transformation, destiné à l'installation d'un équipement à vocation collective.

A l'appui de ces éléments, la Ville d'Obernai organise une enquête publique pour la modification n° 3 de son Plan Local d'Urbanisme **du lundi 5 janvier 2015 au vendredi 23 février 2015.**

M. David Eckstein, Commissaire enquêteur, tiendra des permanences en Mairie :

- **Lundi 5 janvier 2015 de 9h à 12h**
- **Vendredi 23 janvier 2015 de 17h30 à 19h30**
- **Samedi 7 février 2015 de 10h à 12h**
- **Vendredi 13 février 2015 de 14h à 17h.**

L'ensemble des pièces du dossier ainsi qu'un registre pour y apposer des observations seront mis à la disposition du public à la Direction de l'Aménagement et des Équipements.





HORUS LE ROBINETIER OBERNOIS LABELLISÉ

MAISON FRANÇAISE DE ROBINETTERIE

La société alsacienne HORUS vient de se faire récompenser par l'obtention du label « Entreprise du Patrimoine Vivant » (EPV) décerné par le Ministre de l'Industrie et du Numérique, Emmanuel Macron.



*Entreprise
du Patrimoine
Vivant*

*L'excellence
des savoir-faire
français*

Le label EPV est une marque de reconnaissance de l'État, destiné à distinguer des entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et

industriels d'excellence, rassemblant des fabricants attachés à la haute performance de leurs métiers et de leurs produits. L'instruction du dossier de candidature EPV est confiée à l'Institut Supérieur des Métiers (ISM).

Créée en 1980, HORUS a pour activité la conception, la fabrication et la commercialisation de robinetteries sanitaires haut de gamme. Ses collections originales sont destinées à la fois aux particuliers et au secteur de l'hôtellerie de luxe. HORUS a ainsi récemment équipé des établissements prestigieux tels que l'Hôtel St James, le Pavillon de la Reine tous deux à Paris, plusieurs hôtels à l'enseigne Relais & Châteaux en France et à l'étranger (Maroc, Madagascar), le

St Régis à Singapour, le Marlton House à Manhattan, le Sheraton Moorea Lagoon à Tahiti, ou encore le Palais de la Famille Royale à Bangkok.

La production et les services administratifs sont implantés depuis l'origine à Obernai, et un showroom parisien est ouvert depuis fin 2012, destiné à rapprocher la marque alsacienne des designers, architectes et décorateurs intéressés par ses gammes. L'effectif est passé au-delà des 30 personnes en 2013, à la faveur d'un chiffre d'affaires ayant progressé de 50% depuis 2009. L'export représente plus de la moitié des ventes, avec les États-Unis, le Japon et la Russie comme premiers pays clients.



Pour 2015, HORUS lance une nouvelle collection totalement originale baptisée EXCELLENCE, mariant formes, couleurs et matériaux tels que le bois, le verre ou le grès.

Tél. 03 88 49 44 00
www.horusfrance.com

“ LE PRÉ'O ”

NOTRE NOUVEAU PÔLE PETITE ENFANCE

Le nouveau Pôle Petite Enfance de la Ville d'Obernai ouvrira ses portes le 5 janvier prochain. Ce nouvel équipement, réalisé pour un montant de 4 855 596 € H.T., s'inscrit dans la volonté constante de la Municipalité d'améliorer la qualité de vie à Obernai des familles et de leurs enfants. Le Pré'O regroupera trois structures :

Le Multi-Accueil

Cette nouvelle structure municipale, fusion de la crèche et de la halte-garderie, accueillera de manière permanente, ponctuelle ou exceptionnelle des enfants jusqu'à 4 ans. Elle sera ouverte du lundi au vendredi de 6h45 à 18h45 (17h45 le vendredi).

90 places y sont désormais prévues pour accueillir les enfants soit 10 places supplémentaires par rapport aux capacités précédentes avec un encadrement assuré par 36 agents municipaux spécialisés.

Le Relais Assistantes Maternelles

Ce service de la Ville d'Obernai a pour rôle d'informer et d'accompagner les familles à la recherche d'un mode de garde, d'accompagner les 83 assistantes maternelles agréées d'Obernai

dans l'exercice de leur profession et d'organiser des ateliers éducatifs d'éveil pour favoriser la socialisation des enfants.

Le Square des Petits

Dans l'esprit de la Maison verte de Françoise Dolto, cette structure associative est un lieu d'accueil parents-enfants. Elle offre la possibilité aux tout-petits (moins de 4 ans) de passer un moment de détente et de découverte en présence d'un adulte qui l'accompagne permettant aussi aux enfants et parents de se préparer aux différentes étapes de la séparation (multi-accueil, école maternelle...) et d'échanger autour de l'expérience de la parentalité.

LE PRÉ'O : PÔLE PETITE ENFANCE : 18, rue des Erables

Multi-Accueil de la Ville d'Obernai

Tél. 03 88 20 87 60 - multiaccueil@obernai.fr

www.obernai.fr/multiaccueil

Relais Assistantes Maternelles

Tél. 03 88 20 87 69 - ram@obernai.fr

www.obernai.fr/ram

Square des Petits

Tél. 03 88 47 67 21

www.le-square-des-petits.jimdo.fr

Coût de la construction du Pôle Petite Enfance

Investissement de la Ville d'Obernai	3 523 356 €
Subvention de la Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin	676 000 €
Subvention du Conseil Général du Bas-Rhin	635 000 €
Subvention de la Région Alsace	21 240 €
TOTAL	4 855 596 €



LE NOUVEL HÔPITAL D'OBERNAI

L'élaboration du projet de Nouvel Hôpital d'Obernai a nécessité plusieurs années car il fait partie d'un ensemble de restructurations hospitalières importantes (fermetures - regroupement de services hospitaliers) avec de forts enjeux. La Ville d'Obernai est un partenaire majeur dans ce projet puisqu'elle a acquis les emprises foncières nécessaires, et qu'elle participe financièrement à la viabilisation du secteur du Schulbach où sera implanté le Nouvel Hôpital d'Obernai. En date du 23 octobre dernier, le Conseil de Surveillance, présidé par Bernard Fischer, a eu le plaisir d'accueillir M. Laurent Habert, Directeur de l'Agence Régionale pour la Santé (A.R.S.). Ce dernier a validé définitivement le principe de construction du Nouvel Hôpital d'Obernai, pour un montant de 25,3 millions d'euros, dont 9,4 millions financés par l'A.R.S. et une subvention de 672 000 € du Conseil Général du Bas-Rhin.

Le nouvel emplacement de l'hôpital se situe au lieu-dit « Schulbach » à Obernai, à proximité du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Le site est facilement accessible pour les patients, les résidents et leurs proches (à 20 minutes à pied du centre-ville, à 5 minutes en voiture, facilités de stationnement, proximité du réseau routier, des transports en commun). Le terrain, acquis par la Ville d'Obernai, sera cédé au Centre Hospitalier d'Obernai après viabilisation.

Les enjeux du projet :

- Répondre aux besoins de santé de la population de la zone de proximité d'Obernai,
- S'inscrire dans des filières de soins principalement avec le CH de Sélestat, les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg et le Centre Hospitalier d'Erstein,
- Permettre un équilibre financier à moyen terme pour l'hôpital public,
- Etre crédible et performant: l'hôpital public a montré sa capacité à consolider des équipes médicales impliquées et compétentes, à améliorer sa situation financière par une gestion rigoureuse, à s'adapter aux besoins des usagers du service public en faisant évoluer ses modes de fonctionnement.





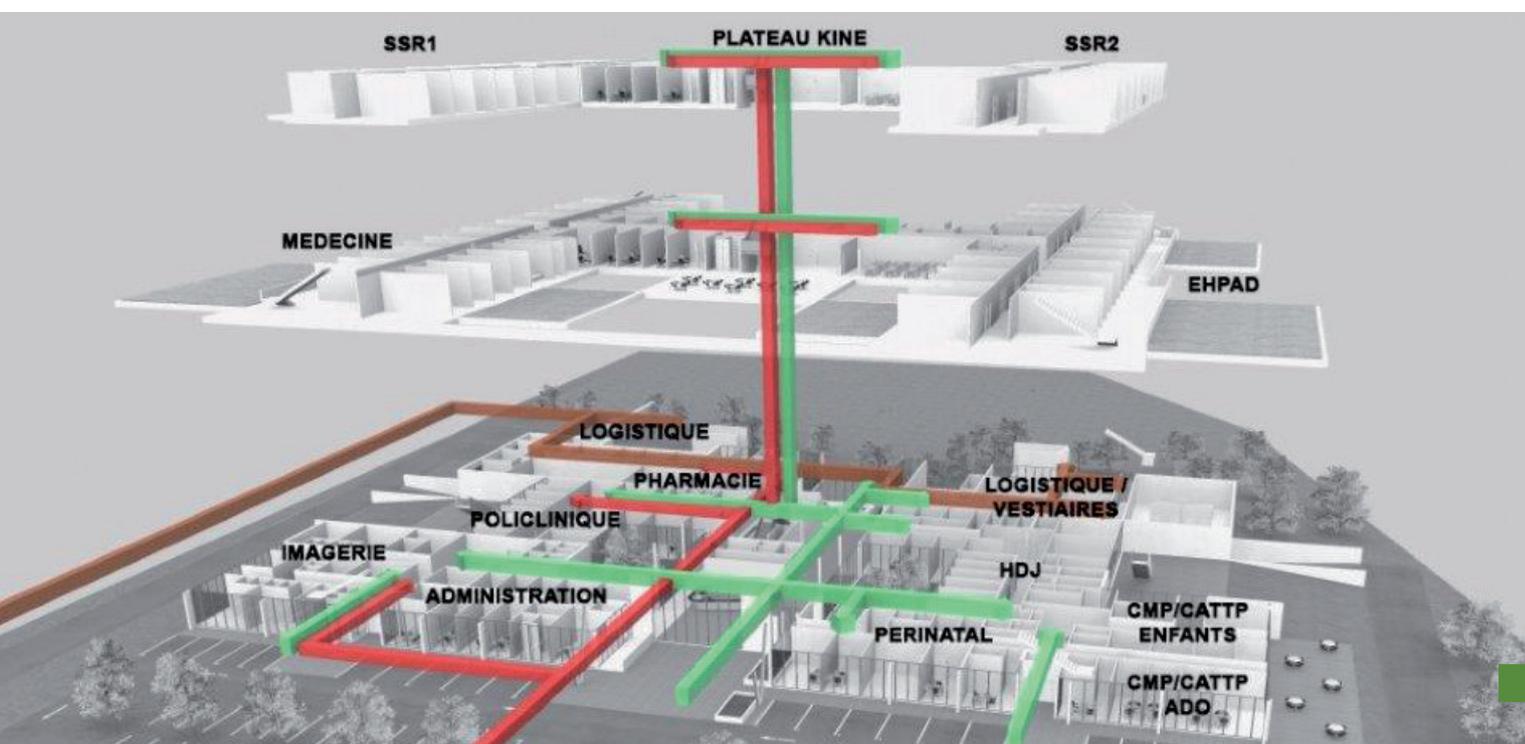
RAPPEL DES ÉLÉMENTS CLÉS DU DOSSIER :

- Constat de locaux vétustes et ne répondant pas aux normes de sécurité incendie.
- 2008 : validation par l'Agence Régionale d'Hospitalisation de la construction d'un nouvel hôpital de 122 lits.
- Acquisition par la Ville d'Obernai des terrains, site d'implantation du futur hôpital.
- Juillet 2011 : choix de l'équipe de maîtrise d'oeuvre à l'issue d'une procédure de concours.
- 2009-2014 : études financières, présentation de scénarii, négociations avec l'Agence Régionale de Santé.
- Juillet 2014 : autorisation de l'Agence Régionale de Santé de procéder aux investissements liés à la construction du NHO.
- 2015 : lancement des travaux.
- 2017 : achèvement des travaux.



Le programme actualisé comprend :

- 1 secteur d'hospitalisation de médecine 30 lits,
- 1 secteur d'hospitalisation de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) 60 lits,
- 1 hôpital de jour de SSR,
- 1 secteur d'hébergement des personnes âgées dépendantes 32 lits,
- 1 secteur dédié à la polyclinique et aux consultations spécialisées,
- 1 secteur d'imagerie,
- 1 centre de périnatalité de proximité (CPP),
- 1 secteur de prise en charge de type Centre Médico-Psychologique (CMP) et Centre d'Accueil Thérapeutiques à Temps Partiel (CATTP) Enfant dépendant du CH d'Erstein,
- 1 antenne de pharmacie assurant la mission de rétrocession,
- l'administration du site,
- 1 zone logistique incluant une cuisine relais,
- 1 parking de 60 places pour les visiteurs et de 60 places pour le personnel.



IL Y A 70 ANS, OBERNAI ÉTAIT LIBÉRÉE

Depuis juin 1940, Obernai se trouvait sous le joug nazi. Durant la 2^{ème} Guerre Mondiale, les habitants connaîtront les expulsions, les transplantations et les déportations ; 40 membres de la communauté israélite seront assassinés dans les camps de concentration. Par ailleurs, dès 1941, garçons et filles entre 17 et 25 ans sont obligés d'effectuer 6 mois (puis 3 mois) dans le Service de Travail du Reich.

Les "Malgré-Nous"

Face à l'hostilité des Alsaciens et à l'échec du volontariat dans l'armée allemande, les nazis, en violation du droit international, décident, en août 1942, d'incorporer de force les Alsaciens et les Mosellans dans la Wehrmacht. Refuser l'incorporation équivalait à soumettre sa famille à des représailles, allant jusqu'à la transplantation, voire la déportation. Ainsi 130 000 « Malgré-Nous » devront défendre une cause qui n'est pas la leur et 40 000 d'entre eux n'en reviendront pas, dont 80 Obernois. Certains subiront la cruelle captivité dans les terribles camps soviétiques, dont celui de Tambov. D'autres Obernois (9) sont morts sous l'uniforme français.

La Résistance

A Obernai, un réseau se met en place afin de cacher des déserteurs, des évadés et d'en conduire certains à travers la forêt vers la frontière des Vosges. Ces réseaux sont particulièrement difficiles à constituer, en particulier à Obernai, en raison de la présence, au parc de Hell, des SS de l'école de formation des auxiliaires féminines aux techniques des transmissions. La Résistance à Obernai ne se compose, au départ, que d'un petit noyau de 5 ou 6 personnes sûres, regroupées autour du garagiste Victor Dagorn.

La Libération

Depuis le débarquement allié en Normandie, le 6 juin 1944, les Obernois, au courant des revers de la Wehrmacht, attendent la délivrance.

- Jeunes et adultes vont encore être réquisitionnés pour creuser des tranchées sur les cols des Vosges et établir des fossés anti-chars. A partir du 25 septembre, c'est la levée en masse (*Volkssturm*).
- Fin novembre, face à l'approche des Alliés, les Allemands, désorganisés, se replient vers le Rhin, non sans avoir édifié des barrages anti-chars, avec emplacements de tir, aux entrées d'Obernai. Le 25 novembre, ils préparent une contre-offensive qui n'aura cependant pas lieu. Obernai devait en être un point fort.
- Le 26 novembre, une patrouille française de la 2^{ème} Division Blindée pénètre à Obernai en milieu d'après-midi et détruit une camionnette réquisitionnée par les Allemands. Enfin, le soir, vers 18h, les Américains du 3^{ème} bataillon du 30^{ème} Régiment d'Infanterie de la 3^{ème} division d'infanterie US arrivent à Obernai par la route de Boersch. Il y a des tirs isolés, les Américains et les FFI font 52 prisonniers ; 9 Allemands, semble-t-il, mais également 3 Américains sont tués.
- Le 27 novembre, d'autres Américains arrivent à Obernai, et ne rencontrant plus d'opposition, poursuivent leur route. Le 4^{ème} escadron du 1^{er} Régiment de Marche de Spahis Marocains de la 2^{ème} DB entre dans la commune.
- Les Allemands, encore fixés au Sud de la ville, ripostent par des tirs d'obus les 27 et 30 novembre, tuant trois civils.
- Entre décembre 1944 et février 1945, le Général Leclerc installe son PC à Obernai, à l'actuel numéro 3 de la rue du Général Leclerc.

En Alsace, la guerre est loin d'être terminée du fait notamment d'une importante contre-offensive allemande. Les combats autour de Colmar ne se termineront qu'au début de février 1945.

Près de 1300 soldats américains de la 3^{ème} DIUS perdront la vie entre les Vosges et la plaine d'Alsace entre le 15 septembre 44 et le 21 janvier 1945. N'oublions pas leur sacrifice.

La Réconciliation

A l'heure de la réconciliation franco-allemande, Obernai sera la 1^{ère} ville alsacienne à se jumeler avec une ville du Pays de Bade, Gengenbach, en 1958.

Retrouvez l'histoire d'Obernai pendant la 2^{ème} Guerre mondiale écrite par Christine Muller, archiviste, dans le livre édité par la Ville. (En vente à l'Office de Tourisme à 7 €)



A la Libération, la Halle au Blé fut pavoisée avec une toile peinte dans la clandestinité par l'artiste obernois Gérard Bliiekast en l'honneur des libérateurs : "Il y a deux choses éternelles, la France et notre fidélité".
Doc. ECPAD

LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 15 JANVIER AU 21 FÉVRIER 2015.

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS.



C'est utile

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux, la détermination des modes de scrutin mais aussi l'implantation des commerces, la construction de logements et le développement des moyens de transport.

C'est simple

Un agent recenseur recruté par la Mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'est sûr

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (Cnil). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

NOUVEAU !

Le recensement en ligne, c'est possible et encore plus simple ! Comment ça marche ?

1. L'agent recenseur se présente chez les personnes à recenser, il leur propose de se faire recenser par Internet, et leur remet la notice où se trouvent les informations nécessaires.
2. Les personnes à recenser se rendent sur www.le-recensement-et-moi.fr et cliquent sur « le recensement en ligne, c'est ici ».
3. Elles entrent leur code d'accès et mot de passe, présents sur la notice remise par l'agent recenseur.
4. Elles saisissent les informations concernant la localisation de leur logement, qui figurent également sur la notice.
5. Elles répondent au questionnaire en étant guidées.
6. Une fois le questionnaire terminé, elles l'envoient et reçoivent un accusé de réception à l'adresse mail qu'elles ont indiquée. L'agent recenseur en est informé par SMS.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à la Mairie d'Obernai, auprès de Mme Jacqueline Barthel, Coordinatrice communale pour le recensement de la population (tél 03 88 49 98 42) ou vous rendre sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

NAISSANCES

Septembre 2014

Jules MAEHEL, Adam BATTUNG, Loic BRUNET, Nathan DERMONT, Joseph GIROLT, Florian HALTER, Robin GRANDPOIRIER.

Octobre 2014

Souana BELLAHA, Millow BUCZKO, Samuel BOBENRIETH, Adama SECK, Joséphine JOST, Ambre DELSAD, Cyprien DELEIGNIES, Lina KAHRAMAN,

Yusuf ABIDELLI, Junior MANIGA, Stessy GALLIX, Thiya KARANI, Bella RICHERT.

Novembre 2014

Ciel PEDROSA, Lyna DUBOIS MANSOUR, Hugo WITZ, Célian TAN, Abigaëlle LORBER, Valentine WEIMAR, Léon CASAUX, Célia GROSS, Guillaume et Éléonore ARHANCHIAGUE.



PENSEZ À VOUS INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES



Pourquoi s'inscrire sur une liste électorale ?

Si vous n'êtes pas inscrit(e) sur les listes électorales, vous ne pourrez pas voter. Pour ne pas manquer les rendez-vous électoraux prévus en 2015 (**élections départementales les 22 et 29 mars et régionales en décembre**), vous devez être inscrit(e) sur la liste électorale de votre commune. L'inscription sur les listes électorales est obligatoire.

Quand s'inscrire sur les listes électorales ?

Si vous avez changé de domicile...

- Vous devez effectuer une démarche d'inscription sur les listes électorales.
- Si vous avez déjà été inscrit(e) et que vous avez changé de domicile, il est nécessaire de vous réinscrire au plus tard le dernier jour ouvrable de l'année 2014 à la mairie de votre nouveau domicile.
- Cela peut vous concerner également en cas de changement de domicile dans la même commune.

Si vous venez d'avoir 18 ans ou que vous aurez 18 ans avant l'un des deux scrutins prévus en 2015. Vous serez inscrit(e) d'office sur les listes électorales de votre commune, sous réserve toutefois que vous vous soyez fait recenser auprès de votre mairie en vue de la journée défense et citoyenneté. Vous n'avez donc pas de démarches particulières à effectuer auprès de votre mairie. A défaut, et en cas de changement d'adresse depuis votre recensement, vous devez faire une démarche volontaire d'inscription auprès de votre commune.

Où serez-vous inscrit(e) ?

- Vous serez inscrit(e) sur la liste électorale de votre commune de résidence.
- Si vous résidez ailleurs qu'à votre domicile familial (par exemple parce que vous étudiez dans une autre ville), vous pouvez demander à être inscrit(e) sur la liste de la commune de ce lieu de résidence, à condition d'y séjourner de manière continue depuis le 31 août 2014.

Comment s'inscrire ?

Rendez-vous dans votre mairie jusqu'au mercredi 31 décembre 2014 aux horaires d'ouverture et munissez-vous :

- d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport) ;
- d'un document prouvant que vous êtes bien domicilié(e) dans la commune ou y résidez depuis au moins six mois (par exemple, des factures de téléphone ou d'électricité, votre avis d'imposition, des quittances de loyer...).

Il est aussi possible de s'inscrire par courrier en adressant à la mairie de sa commune le formulaire agréé disponible sur les sites du Ministère de l'Intérieur www.interieur.gouv.fr ou le site Internet www.service-public.fr à la rubrique « élections ».

Le formulaire doit être accompagné impérativement d'une copie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Il doit parvenir à la mairie avant le 31 décembre 2014.

Plus d'infos sur
www.interieur.gouv.fr
Rubrique « Élections »
www.service-public.fr
www.mon.service-public.fr

**Pour voter en 2015,
pensez à VOUS inscrire
dans votre mairie**



... jusqu'au
31 décembre 2014

Plus d'informations sur
www.interieur.gouv.fr
Rubrique « Élections »



**Une permanence sera assurée
l'après-midi du 31 décembre 2014 de 14h à 16h.**

GÉRARD BRAND EXPOSE À RAVENNE

C'est la 1^{ère} fois que le mosaïste d'Obernai présente ses œuvres à Ravenne, en Italie, qui est et reste le cœur de la mosaïque mondiale. Gérard Brand est connu dans le monde entier pour ses réalisations souvent hors normes, il est aussi le Directeur Artistique de la Biennale de la Mosaïque contemporaine d'Obernai initiée en 2003 et a récemment exercé son art dans la restauration de l'église de Gerstheim.



Gérard Brand en compagnie de Mariette son épouse, Felice Nittolo, Directeur de NiArt Gallery et des responsables de la revue Mosaïque Magazine

Ravenne : une reconnaissance !

«On ne peut pas faire mieux qu'ici pour ce qui est de la mosaïque ancienne, dit l'artiste, c'est la perfection en matière de coupe de tesselles, de pose, de couleurs.. mais on peut faire autre chose». Toujours habité par cet éternel enthousiasme, il s'est lancé un nouveau défi en venant avec ses nouvelles pièces exposer à la NiArt Gallery de Felice Nittolo à Ravenne.

« Je veux, dit-il, faire ce que personne n'a encore fait, c'est-à-dire instaurer un dialogue entre les œuvres de Ravenne des VI^{ème} et VII^{ème} siècles et ma propre sensibilité. Je vais ainsi les interpréter à ma façon, avec mes émotions, mon regard pour engager un véritable lien entre les deux».

De nouvelles œuvres inédites

Pour cette exposition et le travail qui en suivra Gérard Brand a laissé de côté son fer à souder et la ferraille qui sont en grande partie sa marque de fabrique. Son travail actuel repose plus sur la transparence, la légèreté, laissant une large place à la lumière et à la sensibilité. La réinterprétation du visage de Théodora en est un exemple parfait. L'artiste a su s'imprégner du travail des anciens pour capter le regard de celle qui est depuis des siècles sur les murs de l'abside de San Vital à Ravenne, pour en offrir une nouvelle vue qui n'est pas une copie mais bien une création unique.

La prochaine édition de la Biennale de la Mosaïque à Obernai aura lieu en été 2015.

FREDDY RUHLMANN : LE LIVRE

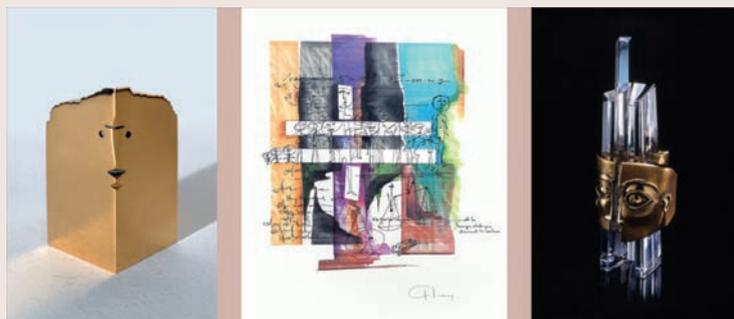
Freddy RUHLMANN
Marie-Paule URBAN-RUHLMANN



Dans ce livre d'Art, Marie-Paule Urban-Ruhlmann, vous invite à suivre le parcours créatif et les multiples facettes du talentueux Freddy Ruhlmann. A travers ses textes, carnets, dessins, sculptures, tableaux et certains inédits, vous découvrirez cet artiste, Obernois de cœur.

Peintre, sculpteur, graphiste, Freddy Ruhlmann harmonise formes et couleurs, apprivoise les matières, taille la lumière.

Il puise son inspiration dans la vie, la nature, les voyages. Ses visages sont des témoins du siècle et du millénaire. Designer, il imagine et transforme les objets du quotidien en œuvres d'art. Poète philosophe humaniste, il s'interroge sur l'univers et le temps.



Témoin 2000 (bronze) - Et le temps abdique devant la couleur (Encre acrylique, encre transparente et encre de Chine) - La philosophie de l'Alsace Trois Visages de bronze un faisceau de cristal.

Plutôt discret lorsqu'il devait parler de lui, il a utilisé toutes les formes d'art pour exprimer son goût de la Vie et son amour de l'Autre : peinture, sculpture, design, graphisme, films...

Il a exposé à Paris Beaubourg et au Grand Palais, à Colmar, Lille, Marseille, Reims, Strasbourg, Potsdam, Bruxelles, Copenhague, Séville, Zurich...

Livre de 208 pages avec plus de 250 illustrations - 44€
En vente en librairie et chez ID l'Édition.



LE NOUVEAU BUS DU RÉSEAU PASS'O

Victime de son succès, le Réseau Pass'O s'est doté depuis le mois de septembre d'un véhicule de grande capacité (jusqu'à 82 passagers) afin de prendre en charge dans un environnement agréable (climatisation, nombreuses places assises) les nombreux voyageurs des heures de pointes. Bus « made in France » de la marque Heuliez, ce véhicule mis en circulation par Keolis Obernai, délégataire de la Ville d'Obernai pour le Transport Public Urbain, est utilisé par les scolaires et les actifs des Zones Industrielles. Il est particulièrement apprécié par les voyageurs pour son confort et par les conducteurs par son agilité et sa souplesse.



JEU CONCOURS

Pendant tout l'été et dans le cadre de la promotion du nouveau bus mis en circulation en septembre, les voyageurs ont bénéficié de nombreux avantages :

- des remises sur les cartes 10 Voyages, abonnements mensuels et annuels,
- la participation à un tirage au sort pour gagner des cadeaux, offerts par Keolis Obernai.

L'événement a réuni une vingtaine d'abonnés du réseau et a permis un échange entre la Ville d'Obernai, l'exploitant et les usagers du Pass'O, sur

les améliorations à apporter au quotidien au réseau (horaire, mobilier urbain, etc).

Un moment de convivialité s'est déroulé à l'agence Pass'O, animé par M. Pierre Schmitz, Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme, aux équipements et à l'environnement.

Les 3 gagnants sur 139 sélectionnés sont :

- Mme Sabine Eyquem pour une tablette tactile
- Mme Madeleine Wetterer pour une smartbox « découverte culinaire »
- Mme Delphine Schissler pour un abonnement mensuel au Pass'O.

Le Relais Pass'O
Gare SNCF • 67210 OBERNAI
Ouvert le lundi de 13h30 à 17h30
du mardi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
et le samedi de 9h à 12h

0 800 500 552

gratuit depuis un fixe



• Nous sommes particulièrement heureux de la décision prise il y a 2 mois par le Directeur de l'Agence Régionale de Santé (ARS), M. Laurent Habert, pour la construction du Nouvel Hôpital d'Oberrnai (NHO), équipement nécessaire et indispensable pour que les personnes puissent être soignées dans les meilleures conditions par un personnel compétent et disponible. Nous tenons à rendre hommage à l'ensemble des personnels hospitaliers et aux Membres du Conseil de Surveillance de l'Hôpital d'Oberrnai, pour s'être mobilisés pendant plusieurs années afin de porter tous les enjeux d'avenir de ce nouvel hôpital. A l'heure où tous les budgets diminuent, rares sont les villes moyennes de France qui ont encore la chance de pouvoir entrevoir un nouveau projet d'hôpital... Nous nous réjouissons d'autant plus de la validation définitive de ce projet qui pourra être opérationnel d'ici 3 ans.



• Cette période de Noël est propice à se retrouver en famille et à partager beaucoup de bonheur. C'est aussi une période favorable à faire preuve de solidarité envers les personnes malades, souffrantes ou isolées. Nous tenons à remercier très chaleureusement les très nombreux habitants d'Oberrnai qui, tout au long de l'année, sont engagés au Pavillon St Vincent, à la Maison de Retraite les Berges de l'Ehn et dans nos nombreuses associations, qui ont un rôle essentiel dans la cohésion sociale et l'expression de tendresse et de chaleur vis-à-vis des personnes les plus fragiles. Merci aux agents du Pôle Logistique et Technique de la Ville d'Oberrnai, ainsi qu'à ceux de l'Office de Tourisme, pour l'organisation des festivités de Noël. Les habitants des Terres de Sainte Odile, de l'Alsace et de très nombreux visiteurs, apprécient nos décorations de Noël et l'ambiance chaleureuse au sein de notre marché de Noël.

• Nous sommes tous favorables à une réforme institutionnelle de la France pour pouvoir faire des économies de fonctionnement dans de nombreux domaines. Néanmoins, nous regrettons la décision unilatérale du gouvernement, sans aucune concertation, pour « dissoudre » notre belle Région Alsace dans une très grande région Est, qui ne permettra en aucun cas de faire des économies de fonctionnement et qui risque, au contraire, d'accentuer les pesanteurs de toutes sortes... L'Alsace est une région de progrès ouverte sur le monde et faisant preuve depuis des siècles d'un esprit « humaniste » reconnu dans tout le bassin rhénan et en Europe. Nous espérons vivement qu'un futur gouvernement revienne sur cette décision qui nous semble « absurde ».

Belles fêtes de Noël à vous toutes et tous, et très belle année 2015.

Bernard FISCHER, Isabelle OBRECHT, Paul ROTH, Valérie GEIGER, Pierre SCHMITZ, Anita VOLTZ, Jean-Jacques STAHL, Isabelle SUHR, Martial FEURER, Muriel FENDER, Christian WEILER, Elisabeth DEHON, Philippe SCHNEIDER, Marie-Claude SCHMITT, Benoît ECK, Marie-Christine SCHATZ, Raymond LANOË, Ingrid GEMEHL, Kadir GUZLE, Adeline STAHL, Denis ESQUIROL, Nathalie BERNARD, Robin CLAUSS, Monique FISCHER, David REISS, Marie-Reine KUPFERSCHLAEGER, Pascal BOURZEIX, Jennifer STRUB.

Conformément à l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale"

TOUS UNIS POUR OBERNAI LE NOUVEL HÔPITAL D'OBERNAI : UNE RECONNAISSANCE POUR NOTRE VILLE

Avoir obtenue la construction d'un nouvel hôpital est une reconnaissance de la qualité de notre territoire et du dynamisme des Obernois. L'équipe municipale a su montrer aux décideurs institutionnels combien Oberrnai et Obernois sont capables de remplir les critères très exigeants de la loi HPST 2009. Soyons tous fiers de cette réussite et mettons-là en avant pour faire d'Oberrnai un pôle d'excellence de la formation des professionnels du sanitaire et du social. Travaillons tous pour adjoindre à l'hôpital une école d'aides-soignants. Joyeuses fêtes.

Frédéric PRIMAULT, Séverine AJTOUH

OBERNAI POUR TOUS Le groupe OBERNAI POUR TOUS

Suite à l'absentéisme systématique de l'ancienne tête de liste, suite à l'allégeance d'une ex colistière à la majorité de M Fischer, nous avons décidé de constituer notre propre groupe municipal intitulé « OBERNAI POUR TOUS », et ce par respect du mandat qui nous a été confié. En nous accordant leur suffrage, nos électeurs n'attendaient certainement pas que nous soyons « transparents », et encore moins par opportunisme, de jouer les « supplétifs » soumis à l'autorité de M Fischer. Dans toute démocratie digne de ce nom, il faut une majorité et une opposition. Il est de notre devoir, d'exercer pleinement notre rôle d'opposition, qui se veut vigilante, et dont la mission première est de contrôler l'action de la majorité, tout en continuant de défendre, avec force et légitimité, le programme que nous avons porté collectivement. Fidèles à nos valeurs républicaines et progressistes, nous aurons à cœur de placer prioritairement les obernois au centre de nos préoccupations.

Bruno FREYERMUTH, Sylvain EVRARD, Laetitia HEIZMANN



L'ESPACE BIEN-ÊTRE DE L'O

Vous rêvez de douceur ? Vous avez besoin de vous ressourcer ? L'O vous accueille dans son espace bien-être pour profiter pleinement des saunas, hammams, tépidarium et des bassins zen.

Dans cet univers de 700 m² entièrement réservé à la détente, venez découvrir un lieu unique, dédié à l'harmonie du corps et de l'esprit. Ici, vous éveillez vos sens : l'eau en mouvement, les senteurs subtiles ...

N'attendez plus, venez-vous ressourcer !

Pour des moments plus toniques, la salle de fitness, équipée d'appareils de pointe dédiés à la musculation et au cardio-training, vous ouvre ses portes.

Pour partager ces moments avec vos proches, pensez aux chèques cadeaux de L'O.

Informations, tarifs et horaires : 03 88 50 32 78

www.lo-obernai.fr



Retrouvez l'ensemble des manifestations qui se déroulent à Obernai sur le site de l'Office de Tourisme : www.tourisme-obernai.fr

CABARET ALSACIEN

Le Comité des Fêtes invite Yves Grandier et sa «Budig» à la salle des Fêtes le Samedi 31 janvier 2015 à 20h30 pour présenter leur 20^{ème} revue Anniversaire 2014/2015 : So wit et si près !

So wit... et pourtant la Lorraine n'a jamais été aussi proche de l'Alsace qu'aujourd'hui. Déjà deux décennies que la Budig revisite avec humour l'originalité des alsaciens, la particularité de ses voisins européens et la richesse de son dialecte en racontant des petites histoires, souvent drôle, parfois tragi-comique et avant tout satirique sans vouloir en faire toute une histoire ! Même si le temps paraît loin de nos 20 ans, la Budig continue inlassablement à se rapprocher de son public pour transformer la mauvaise humeur française en franche rigolade alsacienne, la fiscalité parisienne en plus-value culturelle et l'austérité en crise de rire !

La Budig est le lieu d'échange des rumeurs et événements régionaux. C'est aussi l'atelier de l'artisan et surtout le bazar où s'accumule le «Krimbel» qu'on ramasse au gré du vent de la vie



quotidienne et politique de l'Alsace et des alsaciens. La Budig offre un spectacle vivant, satirique et humoristique sur l'actualité en chansons et en sketches pour francophones avertis et dialectophones en devenir avec.

Un nit vergässe, ewer s'Elssas ze lache isch licht, ewer d'andere ze lache isch einfach, awer ewer sich selwer ze lache, diss isch Humor.

Tarif : 12€ la place

Réservations : Office du tourisme d'Obernai

Tél. : 03 88 95 64 13

*Les Élus de la Ville d'Obernai
vous souhaitent une*



Bonne Année 2015